

# Acte classé

2024-75

1                      2                      3                      4                      5                      6  
En préparation      Pour signature      Prêt à transmettre      En attente retour  
Préfecture                      AR reçu                      > Classé <

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-04-11T15-58-03.00 ( MI252281623 )

Identifiant unique de l'acte : 062-216206284-20240410-2024-75-AI ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : 2024-75 Arrêté de délégation de fonctions et de signature  
BLANCHARD Sandra

Date de décision : 10/04/2024



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.4. Delegation de fonctions  
5.4.2. Délégation du maire/président aux adjoints/autres conseillers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2024-75 Arrêté de délégation de  
fonctions et de signatures BLANCHARD  
Sandra.PDF

Multicanal : Non

Annuler

Préparé	Date 10/04/24 à 11:35	Par <u>VALIN Virginie</u>
Demande de signature	Date 10/04/24 à 11:35	Par <u>VALIN Virginie</u>
Signé	Date 11/04/24 à 14:59	Par <u>ROGER Alain</u>
Transmis	Date 11/04/24 à 15:58	Par <u>VALIN Virginie</u>
Accusé de réception	Date 11/04/24 à 16:04	
Classé	Date 15/04/24 à 11:16	Par <u>VALIN Virginie</u>

Publication le : 15/04/24

Executoire le : 15/04/24

## ARRÊTÉ DU MAIRE

### DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE

Madame BLANCHARD née PAUWELS Sandra

ABROGE L'ARRÊTE 2020-90

ANNULE L'ARRÊTE 2024-38

Nous, **Alain ROGER**, Maire de Noyelles-sous-Lens,  
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,  
Vu le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 27 mai 2020,  
Vu la démission de Monsieur Maurice BERNARD de son poste de 1<sup>er</sup> Adjoint entrée en vigueur en date du 26 avril 2023,  
Vu la nomination de Madame BLANCHARD née PAUWELS Sandra au poste de 1<sup>ère</sup> Adjointe,  
Considérant que, pour le bon fonctionnement de l'institution, il convient de modifier les délégations attribuées à Madame BLANCHARD née PAUWELS Sandra,

### ARRETE

#### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

En supplément des délégations attribuées, à Madame BLANCHARD née PAUWELS Sandra pour intervenir dans les domaines suivants : jeunesse et petite enfance, il y a lieu de l'autoriser à signer :

- des mandats de dépenses de la section de fonctionnement du budget ainsi que les mandats de dépenses de la section d'investissement et des budgets annexes, des bordereaux et des pièces justificatives correspondantes,
- des bordereaux de recettes ainsi que des pièces justificatives,
- des bons de commande,
- des demandes d'acompte de subvention auprès de l'État, de la Région, du Département ou de tout autre organisme de financement,
- des extraits de délibération relatifs aux conventions d'ouverture de crédits, aux garanties d'emprunt ainsi que les conventions correspondantes,
- des courriers de demandes de versement et de remboursement de fonds, dans le cadre des ouvertures de crédit de trésorerie,
- la certification du caractère exécutoire de l'ensemble des documents ci-dessus indiqués ainsi que de ceux qui ne font pas l'objet de délégation aux autres adjoints et conseillers municipaux.

#### ARTICLE 2 :

Le Maire de la Commune de Noyelles-sous-Lens, le Directeur Général des Services, et le Trésorière de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inscrit au recueil des actes administratifs.

Le présent arrêté sera soumis au visa de Monsieur le Sous-Préfet de Lens.

Fait et arrêté à Noyelles-sous-Lens,  
Le 22 février 2024

Accusé de réception en préfecture  
062-21620628-20240410-2024-75-AI  
Date de l'acte administratif : 11/04/2024  
Date de réception préfecture : 11/04/2024  
**A. ROGER**